

L'animation et du sport

(Du 27 juin au 31 août 2023)

> Objectif de la formation

La formation vise à préparer les futurs stagiaires des formations qualifiantes en animation au passage des Tests d'Exigences Préalables (TEP) et des sélections. Cette action permet de consolider les projets professionnels en préparant les entrées en formation CPJEPS et BPJEPS et en vérifiant les pré-requis pour le passage des tests. Un parcours individualisé sera défini en fonction du niveau du stagiaire et de son choix de spécialité afin de lui permettre d'accéder à une formation certifiante dans le domaine du sport ou de l'animation.

> Accès à la formation

Les parcours de formation financés par la Région Nouvelle-Aquitaine sont destinés à tous les publics souhaitant acquérir une qualification professionnelle dans les domaines du sport ou de l'animation. La formation concerne des personnes dont le projet et/ou les aptitudes à réussir à la certification sont à confirmer en raison d'un manque d'expérience dans les domaines concernés.

Les candidats peuvent s'inscrire grâce à une prescription de la part de leur conseiller Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi sur la plateforme en ligne RAFAEL. Il est aussi possible de s'auto-positionner sur la plateforme en ligne « CMaFormation » (<https://www.cmaformation-na.fr/>).

Les candidats sont âgés de plus de 18 ans et doivent avoir une sensibilité pour les métiers de l'animation ou de l'encadrement sportif. Une expérience bénévole dans ces domaines est un plus.

> Entretien de validation de candidature

La vérification du dossier de candidature dûment complété ;
Un entretien destiné à repérer la motivation, les besoins du candidat et la cohérence du projet professionnel.

> Contenu de la formation

Les contenus des modules sont répartis sur 90 heures en organisme de formation et 120 heures en entreprise sous forme de stage.

Module 1 : Projet professionnel et découverte des métiers.

Module 2 : Découvrir les pratiques et pédagogies d'animation sportive et de loisirs, se sensibiliser aux notions de développement durable.

Module 3 : Se préparer à l'insertion professionnelle et préparer son entrée en formation. Module 4 : Immersion professionnelle.

Le stagiaire pourra se voir proposer un parcours individualisé avec un allègement sur tout ou partie d'un module réalisé en centre de formation. Les stages en entreprise s'effectueront au sein de nos réseaux partenaires permettant la préparation à l'entrée en BPJEPS et CPJEPS.

Le stagiaire est considéré comme un acteur de sa formation. Les pédagogies actives utilisées dans la formation doivent permettre au stagiaire de partir de ses représentations (métier, compétences) afin de construire ses savoirs, faire évoluer ses compétences et donner du sens à son parcours.

> Rythme de la formation

La formation s'organisera en présentiel avec des temps collectifs et des temps individualisés. Elle est organisée en alternance avec des temps en centre de formation et des temps de mise en situation en structure d'accueil (immersion professionnelle). Ces périodes peuvent-être modulées en fonction des parcours individuels de chacun.

Les périodes de stages sont organisées sous forme de 2 périodes.

Exemple de planning :

Juin				Juillet					Août				Septembre			
5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	4	11	18	25
6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	5	12	19	26
7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	6	13	20	27
8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	31	7	14	21	28
9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	1	8	15	22	29
10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	2	9	16	23	30
11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	3	10	17	24	1

	Formation	90 h
	Stage en entreprise	120 h

> Coût

Sur prescription, les coûts liés à la formation sont pris en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine. Les candidats n'ayant pas de prescription peuvent prendre contact avec le CPA Lathus pour être accompagnés dans leur démarche ou pour mobiliser d'autres financements.

Contact au CPA Lathus
 Claudie GIRAULT - Coordinateur de formation
formation@cpa-lathus.asso.fr - 05.49.91.36.12



Olivier PICARD
 référent « Handicap »
o.picard@cpa-lathus.asso.fr

À SAVOIR
 Siret : 331 320 507 000 14
 N° de déclaration organisme de formation : 54 86 00 202 86
www.cpa-lathus.asso.fr

